



TSXV: LOT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold fait une mise à jour sur ses activités et clôture un placement privé

Montréal (Québec), le 30 avril 2015 - Corporation TomaGold (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») annonce la clôture d'un placement privé sans l'entremise de courtier d'un produit brut de 325 000 \$ et désire faire une mise à jour sur ses activités relativement au projet de transaction avec Gold Reef Mining LLC, Arizona et à l'engagement de Paradox, une firme de relations avec les investisseurs.

Transaction avec Gold Reef Mining LLC

Les discussions visant à clôturer la transaction avec Gold Reef Mining LLC, Arizona, et le financement concomitant de 4 millions \$US, telles qu'annoncées dans le communiqué de presse du 30 septembre 2014, se poursuivent. La Société n'est toutefois pas en mesure de confirmer si ces transactions se réaliseront ou non et informera ses actionnaires lorsqu'une décision finale sera prise à cet effet.

En vertu de la lettre d'entente avec Gold Reef Mining LLC, Arizona, TomaGold fournira à la clôture de la transaction un prêt garanti de 750 000 \$US pour l'exploitation de la mine Gold Reef. Le prêt sera d'une durée d'un an, portera un taux d'intérêt annuel de 10% et permettra à la Société d'acquérir une participation reportée de 25% des flux de trésorerie générés par la mine. La participation reportée demeurera en vigueur après le remboursement du prêt, soit pendant toute la durée de vie d'exploitation de la mine.

À la clôture de la transaction, TomaGold détiendra également une option irrévocable et absolue d'acquérir 50% des droits de propriété de la mine en contrepartie d'un montant de 2 millions \$US de dépenses en immobilisations. TomaGold pourra exercer son option visant cet intérêt dans les 48 mois suivant le remboursement complet du prêt.

« Bien que les négociations soient plus longues que prévu, nous sommes confiants de pouvoir conclure ces transactions, ce qui nous permettrait de nous rapprocher de notre but de devenir un producteur aurifère », a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold. « En ce qui a trait au projet Monster Lake, le programme de forage entrepris cet hiver par IAMGOLD est maintenant terminé. L'objectif de cette campagne était de forer les zones qui étaient plus difficiles d'accès. D'ailleurs, au plus fort du programme, nous avons trois foreuses en action. Nous dévoilerons les résultats de la campagne dès qu'ils seront disponibles. »

Placement privé

La Société a procédé aujourd'hui à la clôture d'un placement privé sans l'entremise de courtier pour un montant de 325 000 \$. Le placement privé consiste en l'émission de 4 062 500 actions ordinaires à un prix de 0,08 \$ l'action et de 2 031 250 bons de souscription. Chaque bon de souscription permettra au détenteur de souscrire une action ordinaire de la Société à un prix de 0,12 \$ l'action sur une période de 18 mois. SODÉMEX II s.e.c. a souscrit dans ce financement à raison de 100 000 \$. TomaGold utilisera le produit du placement privé pour son fonds de roulement.

La Société payera à la clôture à certains intermédiaires des frais de démarchage sous forme de 6 000 bons de souscription d'intermédiaire. Chaque bon de souscription d'intermédiaire permettra au porteur de souscrire une action ordinaire additionnelle de la Société au prix de 0,08 \$ pendant une période de 18 mois suivant la date de clôture du placement privé. Tous les titres émis dans le cadre du placement privé, incluant les bons de souscription d'intermédiaire et les actions ordinaires sous-jacentes, seront assujettis à une période de conservation obligatoire relative à la revente de quatre (4) mois et un (1) jour.

Relations avec les investisseurs

La Société a retenu les services de Relations publiques Paradox afin de s'occuper des relations avec ses investisseurs. Paradox se concentrera sur le développement et l'expansion des communications de la Société avec la communauté financière à travers un programme complet de relations avec les investisseurs. Les services offerts à TomaGold par Relations publiques Paradox comprennent le marketing à la communauté financière, un service courriel entrant, l'utilisation d'une base de données exclusive à Paradox, l'organisation de réunions et de présentations et les appels de service au nom de la Société. L'entente est prévue pour une durée minimale de six mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 6 500 \$. De plus, Paradox recevra 400 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition d'autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,10 \$ par action sur une période de 10 ans. Ces options sont assujetties à une période de détention préalable à l'exercice des options pour une période d'au moins douze (12) mois au cours de laquelle un maximum du quart ($\frac{1}{4}$) des options émises pourront être exercées pour chaque période de trois (3) mois.

Ces transactions sont sujettes aux approbations des autorités réglementaires.

Au sujet de Corporation TomaGold

Corporation TomaGold est une société d'exploration minière canadienne dont la mission première est l'acquisition, l'exploration et le développement de projets aurifères au Canada et à l'étranger. En novembre 2013, la Société a signé une entente visant l'acquisition par IAMGOLD d'un intérêt de 50 % dans chacune des propriétés Monster Lake, Winchester et Lac à l'eau jaune, en contrepartie d'un montant total de 16 millions de dollars en travaux d'exploration et d'un paiement au comptant total de 1 575 000 \$ répartis sur une période de cinq ans et demi.

Contact:

Corporation TomaGold

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 206-7727

www.tomagoldcorp.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Les déclarations effectuées dans ce communiqué de presse qui ne constituent pas des faits historiques sont de nature prospective et le lecteur est avisé que telles déclarations ne constituent pas des garanties de résultats futurs, et que les événements ou résultats réels pourront varier matériellement de ceux énoncés dans ces déclarations prospectives.